

Editorial

Chères familles,
Chers amis,

L'année 2019 est déjà bien avancée. Sur ce premier semestre, les événements ont bien rythmé la vie de l'association.

Fin janvier, nous avons procédé au lancement de la marque A. Concept. Cette marque est née de la volonté de mettre en valeur le savoir-faire des ESAT de l'AFDAIM-ADAPEI 11. Plusieurs produits sont à la vente. Vous trouverez les informations nécessaires en page 3.

En avril, la Commission Vie Associative impulsée par Madame POUSSE a organisé la traditionnelle fête de printemps dans le magnifique cadre du restaurant la Bichonnière à Limoux. Plus de 200 convives étaient présents. Cela faisait un moment qu'un repas n'avait pas attiré autant de participants. Ces moments sont particulièrement riches en échanges et convivialités. Merci d'avoir été si présents.

En mai, il y eut le congrès de l'Unapei à Lyon. Comme chaque année, une délégation composée d'administrateurs et de professionnels a fait le déplacement. Ce congrès est toujours un événement fort où nous nous retrouvons toutes les associations du mouvement national.

Pour l'AFDAIM-ADAPEI 11, notre moment fort à nous est notre Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 15 juin à Carcassonne, Maison des Collectivités à côté du Conseil Départemental. La matinée sera dédiée aux votes statutaires, et aux remises des Médailles du Travail Or et Grand Or. L'après-midi sera à thème avec les participations de l'ATDI et de l'UDAF. Les informations pratiques de cette journée sont en page 2. Nous comptons sur vos participations et nous en remercions par avance.

Bonne lecture.

Jean-Paul FREJUS
Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11

Dans ce numéro

P. 2 / P. 3

Actualités

Assemblée Générale AFDAIM-ADAPEI 11
Congrès Unapei
Formulaire MDPH
Lancement A. Concept

P. 4 / P. 5

Zoom sur

La personne de confiance

P. 6 / P. 7

Vie des établissements

IME de Limoux
ESAT Castelnaudary
Foyer La Clape
ESAT Pennautier et Carcassonne

P. 8

Agenda

Brèves

On en parle...

L'image du mois ...



2 champions nationaux de cross à l'IME de Limoux

Édité par le Siège AFDAIM-ADAPEI 11

ZI Estagnol - Rue Nicolas Cugnot - 11000 CARCASSONNE

Tél : 04.68.10.25.50 - Fax : 04.68.47.38.00 - www.afdaim-adapei11.org

Directeur de Publication : Cécile SOUTEYRAND - Directrice Générale Adjointe

Rédaction : Direction Générale, établissements

Conception graphique : A-S ALBOUY - Service Communication AFDAIM-ADAPEI 11

Impression Imprimerie Gabelle - Tirage : 1100 exemplaires



Papier 100%
recyclé

Actualités... Act

Assemblée Générale AFDAIM-ADAPEI 11

L'Assemblée Générale 2019 aura lieu le **samedi 15 juin** dans la grande salle de réunion de la Maison des Collectivités à côté de l'Hôtel du Département à **Carcassonne**.

Ce rendez-vous annuel est un moment important dans la vie de l'Association.

Tous les adhérents sont invités à y participer et exprimer leur voix.

L'accueil se fera **à partir de 9H** puis suivront les présentations des rapports d'activités, financier et Moral.

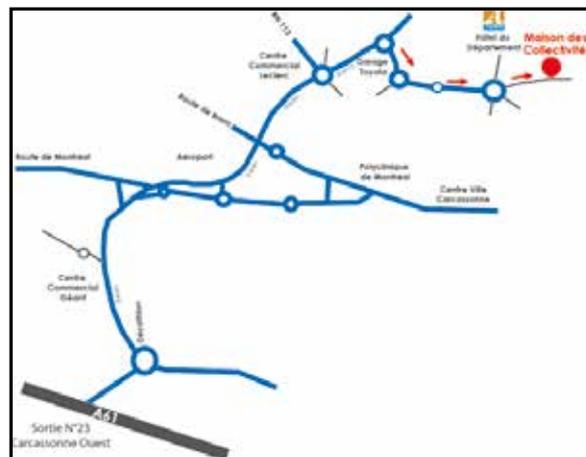
En fin de matinée se déroulera la **remise des Médailles du Travail Or et Grand Or** où 4 travailleurs en situation de handicap seront honorés.

Cette demi-journée bien chargée se clôturera par un apéritif avant le départ au restaurant L'Oliveraie où un repas sera servi (inscription obligatoire).

La nouveauté cette année, une après-midi à thème suivra le repas dans les locaux du restaurant.

Ainsi Madame Isabelle VIAL, Directrice de l'ATDI, et Monsieur Thibault TORNABENE, Directeur de l'UDAF, interviendront à partir de 14H30 sur "la protection des majeurs vulnérables".

Rappel : Pensez à être à jour de votre cotisation afin de pouvoir participer aux votes.



FOCUS : congrès Unapei à Lyon



« Choisir sa voie et vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider » est le thème du 59e congrès de l'Unapei qui a eu lieu à Lyon du 23 au 25 mai.

Comme chaque année, une délégation de l'AFDAIM-ADAPEI 11 était présente.



Nouveau formulaire MDPH

Le formulaire de demande à la MDPH vient de changer. Ce nouveau formulaire (cerfa N°15692*01) est actif à partir du 1er mai 2019.

Ce formulaire comme l'ancien s'adresse à la personne présentant un handicap.

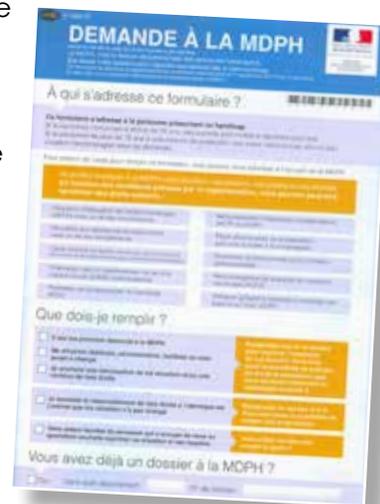
Si la personne concernée a moins de 18 ans, ses parents sont invités à répondre pour elle.

Si la personne de plus de 18 ans a une mesure de protection, son tuteur répond avec elle ou son curateur l'accompagne dans sa demande.

Pour obtenir de l'aide pour remplir ce formulaire, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la MDPH qui se situe 18 rue Moulin de la Seigne à Carcassonne.

Numéro de téléphone (azur gratuit depuis un fixe ou un portable) Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, 17h le vendredi - Tél : 08 00 77 77 32

E-mail : mdph@audefr



Arrêt des permanences CCAS de Narbonne

Les permanences au CCAS de Narbonne qui avaient lieu tous les 3ème vendredis de chaque mois n'auront plus lieu.

Le secrétariat de l'Ecoute aux Familles est toujours présent au siège de l'AFDAIM-ADAPEI 11 à Carcassonne.

Lancement du A. Concept



Après l'annonce de la création de la marque A. Concept en fin d'année 2018, la marque a été officiellement lancée le 22 janvier dernier en présence des membres du Conseil d'Administration, des équipes des ESAT de Castelnaudary et de Lézignan, des représentantes des mairies de Castelnaudary et de Carcassonne et de la presse locale.

Cet événement a permis de présenter les différents produits fabriqués par les deux ESAT :

- Les nichoirs pour oiseaux cavernicoles : mésanges...
- Les nichoirs pour oiseaux : rouge gorge, rouge queue...
- Les composteurs de 105 litres et 289 litres

Ces productions sont à vendre : 23 euros les nichoirs oiseaux, 38 € les composteurs de 105 litres et 49 € ceux de 289 litres, 18 euros les petits abris à chauves souris et 25 € les grands.

Pour toutes commandes, veuillez contacter l'ESAT "Jean CAHUC" de Lézignan au 04.68.27.51.37. ou par mail : catlezignan@afdaim.org

Qu'est-ce qu'une personne de confiance ?

Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, toute personne majeure peut désigner une personne de confiance. Mais de quoi s'agit-il ?

Le profil de la personne de confiance

Il peut s'agir de toute personne de l'entourage (parent, proche, médecin ou tiers) en qui vous avez confiance et qui accepte cette fonction. La personne de confiance doit être majeure et ne pas faire pas l'objet d'une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice).

Aussi, il n'est pas possible de désigner plusieurs personnes de confiance.

Le rôle de la personne de confiance

Si vous vivez de façon autonome, la mission de la personne de confiance ne concerne que votre santé.

Autrement dit, lorsque vous pouvez exprimer votre volonté, la personne de confiance a une mission d'accompagnement.

Elle peut, avec votre accord :

- vous soutenir dans votre cheminement personnel et vous aider dans vos décisions concernant votre santé ;
- assister aux consultations ou aux entretiens médicaux : elle vous assiste mais ne vous remplace pas ;
- prendre connaissance d'éléments de votre dossier médical en votre présence : elle n'aura pas accès à l'information en dehors de votre présence et ne devra pas divulguer des informations sans votre accord.

Vous pouvez aussi lui remettre vos directives anticipées si vous les avez rédigées. Il s'agit là de vos volontés, exprimées par écrit, sur les traitements que vous souhaitez ou non, si un jour vous ne pouvez plus vous exprimer.

La personne de confiance a un devoir de confidentialité concernant les informations médicales qu'elle a pu recevoir. Quant à vos directives anticipées, elle n'a pas le droit de les révéler à d'autres personnes.

Si vous ne pouvez plus exprimer votre volonté, elle a une mission de référent auprès de l'équipe médicale. En effet, elle n'aura pas la responsabilité de prendre des décisions concernant vos traitements, mais elle témoignera de vos souhaits, volontés et convictions.

Si vous êtes accompagné(e) par un service social ou médico-social, la mission de la personne de confiance concernant votre santé reste la même mais elle peut aussi vous accompagner dans vos démarches d'accueil dans ce type de service.

Elle peut ainsi vous aider à réaliser diverses formalités. Cependant, elle n'est pas autorisée à prendre le contrôle de vos affaires à votre place car vous conservez votre pleine capacité juridique. Son rôle ne peut donc pas être comparé à celui d'un tuteur ou d'un curateur. Par contre, si votre situation nécessitait votre placement sous curatelle ou sous tutelle, la personne de confiance pourrait vous aider à faire valoir votre volonté et vos souhaits en agissant

comme un médiateur avec votre tuteur ou votre curateur si cela s'avérait nécessaire.

Elle peut aussi vous aider à connaître, à comprendre et à faire valoir vos droits, notamment au sein de l'établissement ou qui vous accueille ou du service qui vous accompagne. De façon concrète, la personne de confiance

peut par exemple vous aider à comprendre votre contrat de séjour et le livret d'accueil qui vous sont remis à votre arrivée. En cas de litige, elle peut jouer un rôle d'intermédiaire.

Modalités de désignation d'une personne de confiance

La désignation peut se faire à tout moment par écrit. Vous pouvez faire cette désignation sur un formulaire que l'établissement ou le service médico-social peut vous fournir ou bien sur papier libre, daté et signé, en précisant les nom, prénoms et coordonnées de la personne de confiance pour qu'elle soit joignable. Elle doit aussi cosigner le document la désignant. Si vous avez des difficultés pour écrire, vous pouvez demander à deux personnes d'attester par écrit que cette désignation est bien votre volonté.

Attention : désigner une personne de confiance est un droit qui vous est offert, mais ce n'est pas une



obligation. Vous êtes libre de ne pas désigner une personne de confiance.

Vous avez, à tout moment, la possibilité de révoquer la mission de la personne de confiance en le précisant par écrit (ou par oral devant deux témoins qui l'attesteront par écrit).

Vous êtes aussi libre de changer de personne de confiance. Si tel est le cas, n'oubliez pas de prévenir la précédente personne de confiance et les personnes qui détiennent son nom et ses coordonnées qu'elle n'a plus ce rôle.

Dans tous les cas, il est important que vos proches soient informés que vous avez choisi une personne de confiance et qu'ils connaissent son nom.

Personne de confiance et mesure de protection juridique

En ce qui concerne le domaine de la santé, une personne sous sauvegarde de justice, sous curatelle ou sous habilitation familiale en assistance peut agir seule.

Pour les personnes sous tutelle, sous habilitation familiale en représentation, sous habilitation entre époux, sous mandat de protection future pour soi ou pour autrui (à leur mise en place), l'accord du juge des tutelles est requis pour approuver la désignation de la personne de confiance.

Dans le cadre d'un accueil dans un établissement ou un service social ou médico-social, pour toute personne sous protection juridique (quel que soit le régime de protection), l'accord du juge des tutelles doit être sollicité.

La « personne de confiance » et la « personne à prévenir »

La « personne de confiance » ne doit pas être confondue avec la « personne à prévenir ». En effet, il peut s'agir de la même personne mais ce n'est pas obligatoire ou systématique.

La « personne à prévenir » est prévenue en premier s'il vous arrive quelque chose. Cependant, dans le cadre d'une prise en charge médicale, les informations qui peuvent être communiquées à la « personne à prévenir » sont limitées, contrairement à la « personne de confiance » qui peut recevoir les mêmes informations que celles communiquées au patient.

Pour plus d'informations sur la personne de confiance, n'hésitez pas à consulter les sites <https://www.has-sante.fr/> et <https://www.adultes-vulnérables.fr/> dont sont principalement tirées les informations contenues dans cet article.

Emeline POUBLAN
Chargée Qualité et Gestion des Risques

Qu'est-ce qu'une personne de confiance?

La personne de confiance vous accompagne dans votre parcours de santé.

Elle peut vous accompagner à des examens médicaux.

Si vous êtes dans un établissement médico-social, la personne de confiance vous accompagne aussi dans les démarches administratives.

C'est une personne que vous avez choisie.

Cette personne peut être un père, une mère, une soeur, un frère, un ami, un médecin, un éducateur...

La personne de confiance doit être majeure.

La personne de confiance ne doit pas faire l'objet d'une protection juridique.

Vous la désignez en remplissant un papier ou un formulaire.

Vous n'êtes pas obligé de choisir une personne de confiance.



Vie des établissements... V



IME de Limoux

2 CHAMPIONS NATIONAUX DE CROSS !

Sept jeunes sportifs de l'IME de Limoux ont participé au Championnat de France de Cross à Annonay. Deux d'entre eux reviennent avec le titre de Champion de France.

C'est sous un soleil printanier, que ce sont déroulés le championnat de France de Cross de Sport Adapté le week-end du 15, 16 et 17 mars dernier, qui réunissaient pas moins de 500 sportifs.

Qualifiés lors des championnats régionaux de Nîmes en Novembre dernier, 7 jeunes sportifs de l'association « LIMOUX SPORT ADAPTE 11 », représentant l'IME de Limoux ont représenté avec brio leur établissement, soutenus à distance par leurs proches et l'ensemble de leurs camarades.

Au final, sur un parcours de 2000m, Lucas devient champion de France de Cross pour la deuxième année consécutive, dans la catégorie U16 après une course chaotique mais inoubliable.

Elodie, également sur 200m, devient elle aussi championne de France de Cross dans la catégorie U16 au terme d'un effort physique intense et d'une volonté de fer.

Les 5 autres jeunes réussissent quant à eux de magnifiques performances. Allan se classera 7ième, Damien 12ième et Lucas 13ième sur 2000m catégorie U16. Dorian terminera 6ième sur 1000m catégorie U14 et Sylvain lui réussira une très jolie 5ème place sur 1000m U10...

L'établissement s'est réuni autour d'un goûter pour fêter ses champions qui ont eu droit à toutes les félicitations qu'ils méritent. Bravo à eux !



ESAT Castelnaudary

ATELIER MARAICHAGE

Depuis ce printemps l'ESAT Les Ateliers du Lauragais a développé une nouvelle activité avec l'atelier maraichage.

Différentes cultures sont proposées à la vente : persil plat, persil frisé, coriandre, rhubarbe, thym, basilic, plants de salade, bourrache, ipomée grimpante, capucine grimpante, capucine naine, haricots d'Espagne, soucis, oillet d'inde, tournesol.

Les courgettes, tomates, concombres, aubergines, salades seront bientôt disponibles.

Pour tous renseignements, veuillez contacter l'atelier maraichage au 06.38.67.42.98. ou par e-mail : atelier-maraichage.ecy@afdaim.org



PORTAIT DE BENJAMIN ESPEROU EDUCATEUR SPORTIF

Benjamin ESPEROU, vous êtes éducateur sportif à l'IME de Limoux depuis combien de temps ?

Diplômé en Juillet 2007, et après quelques années de remplacements au sein de l'IME de Limoux, j'ai pu prendre le poste d'Éducateur sportif après la réorientation professionnelle de mon prédécesseur en Août 2009. Depuis, j'essaie chaque année de proposer modestement la meilleure prise en charge sportive et adaptée pour l'ensemble des jeunes que nous accueillons dans l'établissement. En

- début d'année, nous avons créé une association sportive ("Limoux Sport Adapté 11) au sein de l'IME avec deux autres collègues éducateurs, pour légitimer encore un peu plus la place du sport dans le parcours de vie de nos jeunes enfants et adolescents accueillis.

- **Au fil des années, de nombreux jeunes de l'IME ont remporté de nombreux titres, quel est votre secret ?**

- Il n'y a pas de secret loin de là. Il faut d'abord leur donner la possibilité de participer à ce genre de compétition par le biais du partenariat que nous avons avec le Comité de l'Aude de Sport Adapté qui permet à nos jeunes sportifs de participer à des rencontres amicales ou compétitives chaque mercredi de l'année scolaire. Ensuite, des talents émergent, l'émulation se crée et nous sommes là principalement pour leur donner la confiance et l'assurance nécessaire pour qu'ils puissent mettre en avant tout leur talent. Certes l'entraînement et les quelques conseils techniques simples que nous leur apportons, sont nécessaires mais pas autant que la relation de confiance qui peut se créer entre le sportif et les éducateurs qui vont l'accompagner.

- **Quelles seront les prochaines compétitions ?**

- Nous arrivons en fin d'année et l'ensemble des compétitions nationales sont terminées. Mais dès la rentrée de septembre 2019, nous serons très attentifs aux nouveaux calendriers de compétitions (départementales, régionales, et nationales) pour proposer à nos jeunes sportifs un emploi du temps adapté. Avec bien sûr dans notre objectif, la participation au Championnat de France de Cross pour que nos médaillés puissent conserver leurs titres, et donner la possibilité à d'autres d'être performants. Et pourquoi

- aussi ne pas envisager d'autres participations à des championnats nationaux comme la natation ou encore l'athlétisme. En tout cas, nos jeunes sportifs restent toujours très motivés et c'est bien là l'essentiel!





Foyer de Narbonne-Plage

POURQUOI LE HANDICAP FAIT PEUR?

"Le Handicap n'est pas une maladie contagieuse, ça ne s'attrape pas à notre contact !

Il y a 2 catégories :

- handicap physique qui lui est accepté par la société

Et

- le handicap mental et psychique qui lui fait peur.

Et pourtant, nous sommes des personnes à part entière avec une grande sensibilité.

Nous avons autant notre place dans la société que vous qui vous dites « normaux ».

Nous ne sommes pas dangereux !

Pour certains, nous avons une déficience mentale et d'autres des troubles psychiques liés à un parcours difficile au cours de notre vie qui nous a détruit et fragilisé.

Pour nous aider à nous reconstruire, nous travaillons en ESAT et sommes hébergés dans des établissements « foyer d'hébergement » encadrés par des éducateurs et pour la plupart d'entre nous aidés par un traitement psychique. Personnellement je l'accepte.

Depuis presque 20 ans ma vie a fait que je côtoie différentes structures pour arriver en 2012 à Narbonne-Plage au Foyer « La Clape » où je reprends confiance en moi et évolue d'année en année.

Nous avons une équipe éducative avec à la tête une cheffe de service qui nous pousse au maximum de nos capacités afin que nous soyons le plus autonome possible.

Elle cherche par différents moyens (manifestations...) à nous inclure dans la vie du village (lien avec la mairie, les chats d'Occ,) nous ouvrir vers le monde extérieur en prenant seuls les transports en commun pour nous rendre à Narbonne (pour le rendez-vous médicaux, se promener...) ainsi que de participer à des activités sans forcément avoir des éducateurs à nos côtés (ce qui n'est pas toujours bien perçu par certaines personnes dites « ordinaires »).

Nous connaissons nos limites et en cas d'inquiétude, de problèmes nous savons faire et si nous sommes hors établissement, nous sommes capables de téléphoner pour demander de l'aide, être rassurés.

Nous avons autant de droits que vous : voter, vivre en couple, être heureux, être respecté...et pour certains d'entre nous d'envisager un jour de prendre notre envol pour vivre dans le milieu ordinaire avec un suivi éducatif SAVS, ce qui est mon désir.

Notre parcours peut devenir le vôtre un jour, donc soyez plus indulgents avec notre Handicap car personne n'est à l'abri !"

Lydie DEL SOCORRO - Résidente du Foyer La Clape à Narbonne-Plage



ESAT de Pennautier et Carcassonne

CONCOURS API



Le 1er février 2019, les ESAT de Pennautier et Carcassonne ont participé au concours de sculpture sur fruits et légumes organisé par API Restauration Pays d'Occ.

Un thème était imposé à chaque équipe pour réaliser un panier de fruits et légumes en seulement 2 heures.

Le jury était composé de professionnels d'API Restauration Pays d'Occ.

Tous les participants ont été récompensés puis un tirage au sort a eu

lieu pour désigner 2 personnes pour assister à la 7ème édition des API D'OR à Paris le 7 mars dernier, grand rendez-vous gastronomique en présence de Grands Chefs Cuisiniers français.

Ce sont Salim TAIDER de l'ESAT de Carcassonne et Alexandre MARCHAND de l'ESAT de Pennautier qui ont eu cette chance. Un grand BRAVO surtout pour leurs réalisations.



Agenda... Brèves ... on en parle...



Agenda

15 juin: Assemblée Générale AFDAIM-ADAPEI 11 à Carcassonne

18 juin : Conseil d'Administration

2 juillet : Bureau

.....

**OPERATION BRIOCHES
DU 7 AU 13 OCTOBRE**



Les brèves

Photothèque

A l'occasion de la refonte du site internet www.afdaim-adapei11.org, une campagne de reportage photos a vu le jour afin d'actualiser la photothèque de l'Association.

Ainsi entre le mois d'avril et celui de juin, Philippe JAURIAC, administrateur à l'AFDAIM-ADAPEI 11 et photographe professionnel, a fait le tour de tous les établissements.

Des portraits, des scènes de la vie quotidienne, des photos de groupe, de très beaux reportages dont vous retrouverez les clichés sur le site internet et sur les documents de l'Association.



On en parle...

La Dépêche du Midi

10/03/2019 - Carcassonne

«Un chèque de 600 € remis par le Rotaract à l'AFDAIM»

Hier, le président du club service "Rotaract" a remis un chèque de 600€ à Soazig Jegou-Le Bris, la directrice générale de l'AFDAIM-ADAPEI 11...

La Dépêche du Midi

14/02/2019 - Carcassonne

«L'AFDAIM crée A. Concept, sa marque de fabrique, témoin de son savoir-faire»

A Concept, la marque lancée mardi...

L'Indépendant

13/06/2019 - Ariens

«Franc succès du loto de l'AFDAIM-ADAPEI 11»

Ce week-end, a eu lieu le loto de l'AFDAIM-ADAPEI 11 dans le foyer municipal...